

## Avis aux habitants du quartier de l'avenue de Tervueren

Etterbeek, le 8 novembre 2021

### **Concerne** : l'avenue de Tervueren sera réaménagée pour assurer la sécurité des cyclistes et la quiétude des habitants entre Montgomery et Mérode

Mesdames, Messieurs,

Nous vous écrivons en votre qualité de riverain de l'avenue de Tervueren afin de vous informer qu'un **changement majeur à titre provisoire et à l'essai lié à l'aménagement et à la circulation dans votre quartier va se réaliser cette semaine**. A l'initiative du Bourgmestre Vincent De Wolf, une ordonnance de police a été prise par le Collège des Bourgmestres et Echevins dans le but de réduire, par endroits, le trafic de transit et de rendre le cheminement des cyclistes plus sécurisé et plus adapté à la réalité. Cela se traduira concrètement par :

- **La création d'un itinéraire cyclable sécurisé unidirectionnel sur la latérale Sud, entre l'avenue des Celtes et la rue de Atrébates ;**
- **La création d'un second itinéraire cyclable sécurisé unidirectionnel sur sa latérale Nord, entre la rue de la Duchesse et la rue des Tongres.**
- **Le placement de bermes séparatrices de trafic en béton, de ralentisseurs et d'une nouvelle signalisation**
- **La modification du plan actuel de circulation et la création de rues cyclables**

Rappelons que la Commune d'Etterbeek aspire, depuis plusieurs années, à la transformation de l'avenue de Tervueren en un boulevard urbain où la circulation serait limitée et apaisée, et où deux pistes cyclables prendraient place de part et d'autre de celui-ci. Le principe d'un aménagement à court terme d'une piste bidirectionnelle sur la latérale SUD constituait le fruit d'un accord entre la Commune et la Région pour autant que celui-ci soit suivi d'un aménagement définitif qui correspond à la refonte total de l'avenue de Tervueren en Boulevard urbain.

**Ne voyant rien venir de concret après plus de deux ans**, que ce soit sur le projet à court terme ou sur le projet d'aménagement définitif, malgré plusieurs rounds de concertation entre Bruxelles mobilité, la Commune, la Ministre et les habitants, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé d'agir pour éviter qu'une autre législature ne se déroule sans que rien ne bouge du côté régional.

L'avenue de Tervueren est en effet un des tronçons bruxellois les plus utilisés par les vélos et de nombreux enfants y passent chaque jour dans un environnement qui n'est pas sécurisé. **Ces aménagements seront réalisés à titre purement provisoire, dans le but de vérifier la pertinence de l'aménagement définitif après avoir pris le temps d'écouter l'avis des habitants à l'issue de cet essai**, lequel pourra durer deux ans maximum et qui ne nécessitera aucun permis d'urbanisme.

## Avis aux habitants du quartier de l'avenue de Tevueren

Dans le cas de la voie latérale Nord, à proximité de votre habitation, vous constaterez que pour y supprimer le trafic excessif, les sens uniques des tronçons compris entre les arrêts de Tram « Mérode » et la rue des Trévires ont été inversés. **Cette mesure permet d'y supprimer presque tout le trafic indésirable, et de réserver l'accès aux seuls riverains et à leurs visiteurs.**

Pour les habitants et commerces situés entre l'arrêt de tram et la rue des Ménapiens, le nouveau régime de circulation nécessite un peu d'adaptation :

- Comme le sens de circulation a été inversé, le by-pass vers les trémies de tunnels n'a plus d'utilité. Il sera donc fermé.
- L'accès aux garages et à la zone de livraison est désormais uniquement réservé à la circulation locale.
- Les riverains ou livreurs sont les seuls (avec les taxis) à pouvoir emprunter le site propre du tram entre les quais, et doivent bien sûr le faire dans le sens autorisé, à partir du carrefour de la rue des Tongres vers la rue des Ménapiens. Passé les quais, ils doivent rejoindre la voirie à gauche du site propre.

Nous sommes convaincus que cet aménagement se confond à la fois avec le souhait des usagers de l'avenue de disposer d'un environnement plus sécurisé et qui répond à l'augmentation des modes de transports actifs mais également avec le souhait des habitants de profiter d'un quartier plus apaisé au pied de leurs immeubles.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,  
La secrétaire communal f.f.,

Annick PETIT

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF